

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : lucie-lou26-hotmail-com

<https://www.cadre21.org/membres/422b526e88af7015ba1e72f8>

Date d'obtention : 2024-11-15 17:42:43

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que c'est une intervention de partenariat.

Que toutes production, distribution, possession ou accès à des images ou textes à caractères sexuels impliquant un mineur est une infraction criminel.

Le but est de stopper la propagation des images et éduquer les jeunes dans une approche de bienveillance.

Que mon rôle est celui de première ligne. Que je dois suivre les étapes indiquées dans la trousse.

Mon intervention est divisé en 4 étapes: déterminer l'amorce, la nature l'intention et l'étendue de la situation.

Qu'il existe deux types de gravité: impulsif et malveillant

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je me sens plus outillée et plus confiante face à ce genre de situation.

Je vais me procurer la trousse et m'y référer si cette situation se présente à moi.

Je connais mieux le rôle de chacun des intervenants dans ce partenariat.

Je vais pouvoir référer des collègues au besoin à suivre cette formation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À être bienveillante et avoir une approche éducative.

Je vais m'assurer de ne pas consulter le matériel qui contient du contenu à caractère sexuel.

Agir rapidement

Contacter les policiers pour collaborer avec eux.